



Communiqué News Release

Pour publication immédiate

Also available in English

D'APRÈS UN NOUVEAU RAPPORT DU SCC, UNE CRISE DU VIH ET DE L'HÉPATITE C SÉVIT DANS LES PÉNITENCIERS FÉDÉRAUX

***La moitié des détenus qui affirment faire usage de drogues injectables
partagent leurs aiguilles ou seringues.***

TORONTO, le 21 avril 2010. — Un rapport publié par le Service correctionnel du Canada (SCC) ce mois-ci révèle que le taux de prévalence du VIH dans les pénitenciers fédéraux est égal à celui de plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne et, même, supérieur à celui des autres régions du monde. À 4,6 %, le taux d'infection au VIH dans les pénitenciers fédéraux est 15 fois plus élevé que dans la société en général. En ce qui concerne l'hépatite C, le taux d'infection de 31 % dans les pénitenciers fédéraux est 39 fois plus élevé que dans la population dans son ensemble. Dans les 2 cas, les femmes incarcérées et, particulièrement, les femmes autochtones, dont 11,7 % sont atteintes du VIH, sont infectées au VIH et à l'hépatite C de manière disproportionnée.

« Je suis troublé par le manque de continuité que montrent les prisonniers infectés au VIH dans la prise de leurs médicaments antiviraux, affirme Greg Simmons, représentant des détenus au Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements. Toute interruption de leur traitement pourrait avoir des implications graves pour leur santé et entraîner une résistance aux médicaments. Le SCC doit permettre aux détenus de récupérer leurs médicaments après l'incarcération et changer la manière dont les pharmacies des pénitenciers fédéraux surveillent et commandent les médicaments. »

« Environ la moitié des détenus interrogés partagent des aiguilles ou des seringues usagées pour s'injecter des drogues, tandis qu'environ le tiers d'entre eux ont déjà partagé une aiguille avec une personne qui était atteinte du VIH ou de l'hépatite C ou dont l'état d'infection était inconnu, expose Sandra Ka Hon Chu, analyste principale des politiques au Réseau juridique canadien VIH/sida. Cela pose manifestement un risque de transmission du VIH ou de l'hépatite C, un risque

qui pourrait être évité grâce à des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues dans les prisons. »

L'augmentation des taux d'incarcération ne fera qu'aggraver la crise de la santé publique dans les pénitenciers fédéraux. Les projets de loi s'attaquant au crime qui ont été récemment proposés comprennent des politiques sur les peines d'emprisonnement obligatoires, même si elles entraînent des taux records d'incarcération de personnes non violentes qui font usage de drogue aux États-Unis. En plus des coûts énormes qu'impose la croissance de la population dans les prisons, la hausse des taux d'incarcération fait augmenter les taux de VIH et d'hépatite C.

« Les données du rapport illustrent l'urgence de mettre en place des mesures globales de réduction des méfaits dans les pénitenciers fédéraux, y compris des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues, conclut Seth Clarke, coordonnateur du développement de la communauté fédérale du Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network. Compte tenu des conditions désastreuses dans les pénitenciers fédéraux de nos jours, le gouvernement fédéral devrait intervenir avec une approche de la politique sur les drogues adaptée et axée sur des données scientifiques rigoureuses, des principes sains de santé publique et du respect pour les droits de la personne, à l'intérieur comme à l'extérieur des prisons. Cela signifie abolir les projets de loi s'attaquant au crime qui incarcèrent des personnes souffrant de dépendances et instaurer des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues dans les prisons pour atténuer le risque de méfaits. »

Le rapport, intitulé *Résumé des premiers résultats du Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque*, se trouve à l'adresse suivante : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r211/r211-fra.shtml>.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :

Available in English

Gilles Marchildon
Directeur des communications
Téléphone : + 1 416-595-1666, poste 228
Courriel : gmarchildon@aidslaw.ca

Béatrice Cardin
Gérante des communications
Téléphone : +1 647-330-0114
Courriel : ctac@ctac.ca

Anne Marie DiCenso
Directrice Executive
Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network
Téléphone: +1 416 920 9567 ext. 228 / +1 416 779 9569 (cell)
Courriel: annemarie@pasan.org

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre pour la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire.

Au sujet de Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network (PASAN)

Le PASAN est une organisation communautaire en faveur des droits des détenus qui s'efforce d'offrir des services de défense, d'information et de soutien aux prisonniers et aux anciens prisonniers en Ontario relativement au VIH/sida, à l'hépatite C et à d'autres questions liées à la réduction des méfaits.

Au sujet du Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT)

En tant qu'organisme national dirigé par des personnes vivant avec le VIH-sida, le Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT) (www.ctac.ca) fait la promotion de l'éducation publique et de politiques gouvernementales éclairées. Il vise aussi à sensibiliser le public aux questions liées à l'accès aux traitements et aux soins de santé des personnes vivant avec le VIH-sida et celles co-infectées.